

Fiche de poste

Coordonnateur d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire TFC (Troubles des Fonctions Cognitives) au collège Paul Langevin à Fourchambault

Cadre de fonctionnement

- Texte de référence :

Circulaire n° 2015-129 du 21 août 2015

- Contexte d'exercice :

L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) au collège est un dispositif qui accompagne des adolescents ayant obtenu une notification MDPH suite à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) dans le cadre de leur projet personnalisé de scolarisation (PPS). C'est un dispositif d'inclusion scolaire collective, fondé sur l'alternance modulée de regroupements pédagogiques au sein du dispositif et de temps d'inclusions.

L'enseignant sera amené à enseigner toutes les disciplines des programmes du collège. Ses objectifs sont de faciliter la scolarisation des élèves dans l'établissement et de favoriser leur réussite au Certificat de Formation Générale (CFG) ou au Diplôme National du Brevet Pro (DNB Pro).

Le coordonnateur ULIS est placé sous l'autorité hiérarchique de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale en charge de l'école inclusive (IEN-ASH).

Profil du poste

- Missions principales :

- Analyser les besoins éducatifs des élèves porteurs de troubles des fonctions cognitives et les impacts de ceux-ci sur les apprentissages ;
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer le projet individuel de chaque élève en fonction de ses besoins éducatifs particuliers, de son projet personnalisé de scolarisation (PPS) ainsi que les analyses et les apports des autres professionnels ;
- Présenter et expliciter aux partenaires son projet pédagogique et les projets individuels des élèves ;
- Utiliser et concevoir des supports pédagogiques différenciés et adaptés aux besoins des élèves porteurs de troubles des fonctions cognitives dans différentes disciplines ;
- Planifier les interventions du personnel AESH-Co ;
- Travailler en équipe avec les différents partenaires afin de favoriser l'inclusion des élèves ;
- Être « personne ressource » au sein du collège ;
- Veiller, en lien avec la vie scolaire et la direction, à la participation des élèves de l'ULIS aux activités éducatives, culturelles et sportives et à leur participation au projet d'établissement ;
- Établir des relations de confiance et de collaboration avec les familles ;

DSDEN 58 – Fiche de poste Coordonnateur ULIS Collège Fourchambault

● Connaissances et compétences requises :

- Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel relatif à la scolarisation, les aides spécifiques et l'accompagnement éducatif des élèves en situation de handicap ;
- Connaître les différents parcours possibles d'orientation et des études ;
- Être capable d'écoute, qualités relationnelles et communicationnelles ;
- Travailler et communiquer avec aisance avec divers partenaires (Education nationale, familles, associations relevant du médico-social, autres partenaires...)
- Être capable de différencier et adapter les apprentissages ;
- Faire preuve d'une attitude réflexive et critique sur sa pratique professionnelle ;
- Avoir un sens aigu de la discrétion, de la confidentialité et du devoir de réserve ;

● Profil souhaité :

Un enseignant du second degré, ou du premier degré, est affecté sur le dispositif en tant que coordonnateur d'ULIS.

Il doit être titulaire du CAPPEI (avec le module de professionnalisation « coordonnateurs ULIS » ou d'un diplôme de certification spécialisée antérieur à celui-là) ou bien s'engager à le préparer.

Conditions d'exercices

Enseignant du second degré (PLC) : vous effectuerez 18 heures d'enseignement en ULIS.

Professeur des Écoles (PE) : vous effectuerez 21 heures.

Votre première mission est celle d'un d'enseignement visant à proposer aux élèves en situation de handicap, en fonction de leurs besoins, les situations d'apprentissage les plus adaptées.

Vous rédigez un rapport d'activité annuel sous l'autorité du chef d'établissement. Ce rapport sera remis au chef d'établissement ainsi qu'à l'inspecteur en charge de l'ASH. Il sera un élément constitutif de l'évaluation de votre pratique d'enseignement.

Un projet de l'ULIS sera également rédigé dans la première année d'exercice et actualisé tous les ans en fonction des élèves accueillis. Ce projet sera remis au chef d'établissement ainsi qu'à l'inspecteur en charge de l'ASH.

Modalités de candidature

● Pour postuler :

Envoyer pour le lundi 16 juin 9h (délai de rigueur) une lettre de motivation et un curriculum vitae à l'attention de Madame la Directrice Académique au bureau de l'adjoint à la DASEN : adj.i58@ac-dijon.fr

Les candidatures retenues feront l'objet d'un entretien spécifique.

● Contact pour information :

Marine Semiao, Conseillère Pédagogique ASH : marine.semiao@ac-dijon.fr 03.86.93.22.14.

DSDEN 58 – Fiche de poste Coordonnateur ULIS Collège Fourchambault